AGROPASTEUR

Mensuel d'Informations sur l'Elevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement - Issn 0850-5128-N°54 Septembre 2012-Prix 300 FCFA

DPG : Discours de Politique Générale du Premier Ministre Abdoul Mbaye

Les Questions Agricoles et Rurales au centre des préoccupations des députés

Page 7

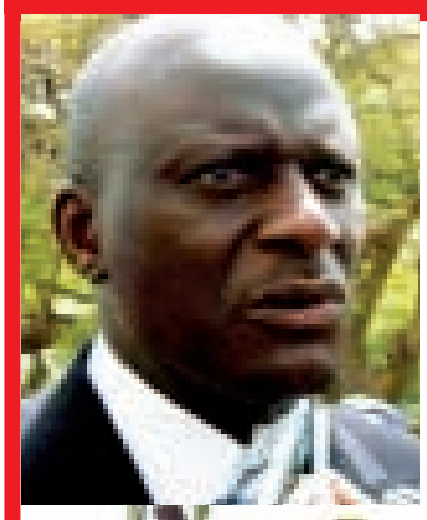

PRODAC bientôt lancé

Page 7

Tabaski 2012

Aminata Mbengue Ndiaye déroule sa feuille de route

Lire en page 12

Installation Officielle du Comité National d'Organisation de la Journée Mondiale de l'Alimentation édition 2012

La Région de THIES à l'Honneur et le Réseau des Organisations paysanes et Pastorales (RESOPP) comme parrain

Au Sénégal, à l'instar de la comunauté internationale, la journée mondiale de l'alimentation est célébrée chaque année le 16 octobre 2012 pour sa 32 ème édition coïncidant avec le 67ème anniversaire de la FAO. Cependant pour l'édition 2012, compte tenue de la spécificité du thème qui traite des organisations coopératives , le choix de la région de thiès a été guidé par la dynamique coopérative locale. Son objectif est de mettre en exergue le rôle des entreprises coopératives dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim.

Agropasteur : Quelle appréciations faites vous de l'installation du Comité National d'Organisation de la Journée Mondiale de l'Alimentation édition 2012 que vous venez de présider?

Jean Pierre Senghor : comme on la dit c'est une importante journée et qui concerne tout le pays ; tous les acteurs sont concernés par cette journée ; donc aujourd'hui c'est le premier jour de travail ; le comité est installé officiellement et qui va commencer à travailler à partir de maintenant pour que la journée du 16 Octobre soit un succès ;et comme on la dit chaque jour est une journée d'alimentation ;c'est le message fort à retenir ;

La question de la budgétisation de la journée est largement revenue dans les débats pour une parfaite organisation, quelle réponse apportez vous face à cette préoccupation ?

Déjà il ya une décision qui a été prise ; et tout le monde est d'accord que dans le budget désormais on va inscrire le montant de(15) quinze millions pour qu'on puisse prévoir la prise en charge de la journée ; et à côté de ça il ya le comité qui va continuer à faire son travail de lobbying et de recherche de financement complémentaire ;

Quel appel lancez vous pour une meilleure implication de tout un chacun à l'organisation de la JMA 2012 ?

Comme on la dit tout le monde est concerné ; de même que tous les ministères aussi ; l'alimentation concerne tout le monde ; donc loin de questions de ministères, c'est l'ensemble du pays ; tous les départements ministériels sont impliqués.

Jean Pierre Senghor, installant le CNO/JMA/2012

Le Forum sur l'agrobusiness à Dakar

Le Forum sur l'Agrobusiness sera tenu à Dakar et permettra la rencontre de privés ce qui leur permettra de booster le secteur ; les organisateurs ont donné un point de presse .L'objectif principal du forum de l'Agrobusiness sera d'engager le secte privé dans l'agriculture ;en Afrique la filière occupe 70% des actifs et ne représente qu'environ 30%du PIB ;rares sont les pays qui atteignent l'autosuffisance alimentaire ;pour plus d'efficacité Dakar 2012 va se focaliser sur les petits producteurs ;de l'avis de Mme Idit Miller de RMEC « les petits producteurs ,les PME ,les entrepreneurs les jeunes les femmes sont les cibles les plus importants ;comment venir à l'aide professionnel afin que ces petits producteurs produisent mieux et plus ;pour qu'ils soient mieux formés. Cette rencontre sera l'occasion pour le Sénégal de mettre en vitrine sa politique agricole ; »c'est pourquoi de l'avis de Madame Maïmouna Lô Gueye Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural « c'est pour en fait présenter notre plan de formation aux investisseurs mais également présenter la recherche, la vulgarisation au niveau de ces investisseurs pour trouver un accompagnement dans le plan stratégique »Producteurs, multinationales et autres financiers sont attendus au Forum de Dakar ; les paysans espèrent une revalorisation des investissements pour sortir l'agriculture africaine de sa léthargie

L'Agence Nationale du Plan REVA change de nom et un conseil de surveillance mis en place

L'annonce avait été faite par le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rurale Benoît Sambou lors de l'ouverture du Louma Agricole Co- organisé par l'Agence Nationale du Plan REVA et l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base(ASPRODEB) ;de l'avis du Ministre ceci résulte de la restructuration des services de l'état ; elle prend désormais le nom d'Agence Nationale pour l'Insertion et le Développement Agricole(ANIDA). Jean Pierre Senghor Ingénieur Agronome précédemment Conseiller Technique du Ministre de l'agriculture et de l'équipement Agricole a été nommé Président Du conseil de surveillance d'Anida.

La rédaction du journal Agropasteur lui souhaite bonne réussite dans sa mission.

AGROPASTEUR

Mensuel d'Informations sur l'Elevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement

Tél : +221 77 536 20 18, Sacré Coeur 2
Villa N° 8608/G face Rd point Boulangerie jaune
E-mail : agropasteur@yahoo.fr

Directeur de publication : Babacar SENE

Comité de rédaction : Babacar SENE, Pape SAMB, Ousmane SÈNE, Aminou Diop, Niakhaly SENE, Fatou DIOUF

Impression : AFRICOM

Distribution : ADP

R.A.D.I. A.N.I.D.

AGROPASTEUR

christian aid

Mensuel d'Informations sur l'Elevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement -N°53 Juillet 2012

Le projet d'amélioration de la gouvernance foncière

Violation des droits fonciers des jeunes de Tivaouane Peul

Babacar SENE

Le RADI avec l'appui de Christian Aid a exécuté des projets importants relatifs au foncier au niveau des communautés rurales de Dakar avec un axe relatif à la protection des droits fonciers des populations notamment des personnes vulnérables. Des conflits fonciers déclarés n'ont pu trouver solutions faute d'informations et d'appui nécessaires aux victimes. A Tivaouane, une injustice foncière a concerné les jeunes de la localité bénéficiaires d'une extension du village mais qui n'ont pas toutes les informations nécessaires pour pouvoir réussir leurs actions. Ainsi le projet est une occasion pour se mettre à niveau et trouver des stratégies pour la sanction de leurs droits.

Abdourakhmane Keita avec les jeunes de Tivaouane Peul victime de violations de leurs droits fonciers et l'équipe de la COB

Tel est le sens de la systématisation du problème en vue de la capitalisation à travers un système itératif et participatif. Les 10 dernières années correspondant au règne du régime libéral ont été marquées par un syndrome du foncier avec l'éclatement de plusieurs foyers de tensions dans le pays causés par la ruée subite vers les terres sénégalaises par des pontes du régime , des multinationales et autres marabouts influents. Au niveau de la réglementation l'hybridité juridique avec la loi nationale et les règles coutumières n'est pas pour favoriser les choses entrainant un problème de sécurisation foncière. Le Village de Tivaouane peul appartenait à la défunte communauté rurale de Sangalkam devenue depuis 2010 commune sur fond de tension sociale. Des extensions pour l'habitat qui étaient devenus une nécessité ont été délibérées pour plusieurs villages dont Tivaouane Peul, Niague mais depuis lors tous les villages bénéficiaires ont obtenu leur délibération sauf Tivaouane Peul.

A l'époque de la délibération en 2007, il y avait de l'espace au niveau du village mais avec l'arrivée des promoteurs immobiliers comme Namora le problème foncier relativement à l'habitat a commencé à se poser. La zone état politiquement divisé avec des tendances proches du pouvoir d'autres de l'opposition, des clivages politiques sérieux. Durant cette période, le village ne disposait que d'un seul conseiller rural en l'occurrence Mamadou Ba pour le mandat 2004- 2009 après il ya eu 4 conseillers. Les jeunes étaient des sous couverts habitant la maison de leurs parents, on considérait la majeure partie d'eux comme des « waliyanes » qui n'avaient pas de droits fonciers dans la localité.

Le PCR de l'époque Oumar Gueye et le président de la commission domaniale de l'époque Gagne DIOP avait fait une descente pour montrer aux populations le site. Un promoteur avait été même pris (Mama Sall) pour terrassement mais abandon.

Durant les élections présidentielles de mars 2012 l'ex PCR membre du parti APR vainqueur devenu Ministre de la république a rappelé l'existence de la délibération pour les jeunes.

Le découpage administratif sur fond tension ayant abouti à un mort d'homme a rendu tendu la situation. Le village après érection de Sangalkam est devenu communauté rurale mise sous délégation spéciale qui prend fin en Juin. Actuellement avec la spéculation foncière 1 seul ha coute 45 à 100 millions de FCFA.

La demande

La demande d'extension provenait directement de la CR qui avait senti, compte tenu de la situation des jeunes de leur attribuer des terres à titre d'habitat. La délibération que les jeunes ne parviennent pas à récupérer malgré leurs démarches date de 2007 et l'extension située entre la Socabeb et extension Niague est de 53 ha. (Affaire à suivre)

Ont collaboré à cette édition : Dame Sall secretaire général du RADI - Kabyr Ndiaye coordinateur COB RADI Dakar responsable du projet - Madame Rose Diop assistante - Madame khady Diop animatrice - Malick Faye appui logistique

L'audit du foncier
Une exigence des populations de Sangalkam

Des populations de Sangalkam, réunies au sein du mouvement ''Vision alternative de Sangalkam", exigent l'audit du foncier dans cette commune du département de Rufisque, avant le remplacement des délégations spéciales sortantes dont les mandats sont arrivés à expiration depuis le 30 mai.

Pour le cas si particulier de Sangalkam et des nouvelles collectivités locales nées du découpage administratif, le Mouvement Citoyen Vision alternative de Sangalkam exige d'abord un audit foncier avant toute décision de remplacer ou de nommer de nouveaux membres des délégations spéciales", indique un communiqué reçu à l'APS.

En l'absence d'une telle évaluation, "les populations continueront d'être des spectateurs impuissants d'une spoliation de leurs terres jamais égalée", prévient la même source, relevant que "l'avenir de Sangalkam est déjà hypothéqué par la forte spéculation qui ne cesse de s'amplifier de jour en jour". Les populations exigent en outre que ces audits se fassent dans la transparence. Aussi interpellent-elles le ministre de l'Aména gement du territoire et des Collectivités locales, Cheikh Bamba Dièye.

''La transparence est un principe fondamental dans ce nouveau Sénégal des ruptures, nous invitons le ministre Cheikh Bamba Dièye à faire d'abord l'état des lieux sur la ressource foncière, la seule qui explique tous les appels à Sangalkam, quitte à verser le sang", indique le texte.

Ces populations déplorent en outre la manière dont s'est fait le choix des membres qui composent les nouvelles délégations spéciales. ''L'Administration Territoriale, note le communiqué, a été méprisée dans le processus de choix des nouveaux nommés.

Le Mouvement Citoyen Vision alternative de Sangalkam exige des autorités le respect de la loi par la tenue d'élections partielles à la suite d'un audit foncier transparent. Par conséquent, il exige le retrait de l'Arrêté du ministre pour ouvrir de larges concertations avec tous les acteurs.

" Elles disent aussi craindre que les contestations en cours ne débouchent dans les quatre collectivités concernées sur des violences qui peuvent engendrer des morts, comme c'était le cas en 2011, avec celle de Malick Ba.

Un conflit foncier portant sur environ 3000 hectares entre la famille Khayat et les populations locales.

A Wassadou, à 60 Km de Tambacounda (Est du Sénégal), a surgi un conflit foncier portant sur environ 3000 hectares entre la famille Khayat et les populations locales. Ce conflit présente 2 traits particuliers liés à un acteur, l'Etat : La famille Khayat détient des titres fonciers sur le site depuis 1935 environ. C'est l'Etat qui a installé 14 villages dans la zone dans les années 70, à l'occasion de l'extension du parc de Niokolo Koba, sans en informer la famille Khayat. Après plus de 40 années d'exploitation des terres, les populations concernées voient en 2009 Georges Khayat arriver avec un projet d'agriculture irriguée sur 1.000 ha. Pour ce dernier, « on peut aller très loin dans le développement des activités qui vont être génératrices d'emplois et rapporter un mieux-être quotidien aux populations ». Ces dernières estiment avoir « acquis le droit de propriété [sur ces terres] après 40 ans de présence ».Le conflit a pris une nouvelle tournure en 2012 quand l'investisseur a envoyé sur place des hommes et du matériel pour labourer les terres. Avec l'appui du CRAFS dont le Radi est membre (Cadre de réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal), le Collectif des Villages de Wassadou et environs a organisé le 23 juillet 2012 une manifestation à Tambacounda et produit un mémorandum (De son côté, M. Khayat a déposé une plainte contre ceux qui se sont opposés physiquement à son projet début juillet. En août, plus d'une centaine de personnes ont envahi une partie des 3000 hectares pour récupérer les terres emblavées par le promoteur agro-industriel.

.Source (Info foncier Crafs- Hub Rural)

Info législation foncière

Popularisation de l'information foncière

Dès le lendemain des indépendances, le règlement de la question foncière s'est posée comme une priorité des nouvelles autorités. A partir de 1964, est votée la loi 64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national, d'une part, pour « rompre avec l'héritage colonial en matière foncière » et d'autre part «mettre en place les moyens et les outils de développement » du Sénégal (art 8). Cette loi 64-46 peut être considérée, à juste raison, comme le fondement du droit foncier moderne sénégalais. En adoptant la loi 64-46, le gouvernement a voulu substituer le droit moderne au droit traditionnel.

Cette loi ne reconnait pas les droits fonciers coutumiers comme droits à la propriété qu'elle a, du reste, supprimés. Depuis 1972, le Conseil rural est le seul habilité à gérer les terres des «zones de terroirs». Cette nouvelle loi, seule voie légale à l'accès à la terre, cohabite avec une grande variété de modes de gestion des terres régis par la loi coutumière. Celle-ci dont l'exécution est à la charge du chef des terres, du chef de village ou tout simplement du chef de famille qui attribuent les terres par consensus, selon les besoins et le type de mise en valeur, s'applique parfois en totale contradiction avec les lois modernes. Les décrets fonciers de 1972 et de 1987 ont rendu effective la gestion des terres par les communautés rurales. Outre cette loi et les décrets fonciers qui l'accompagnent, il y a la loi de 1976 portant code du domaine de l'Etat qui a la possibilité de déclasser et d'immatriculer des terres du domaine national pour les reverser dans son domaine privé. En 1996, approfondissant un processus de décentralisation enclenchée depuis 1970, les lois 96-06 et 96-07 du 22 Mars 1996, attribuent aux collectivités locales, la gestion intégrale des terres et définissent leurs conditions de gestion et d'utilisation.

La Loi sur Domaine Nationale (LDN) s'inscrit dans le cadre des compétences de l'Etat qui sont transférées aux communautés rurales afin de traduire dans les actes une gouvernance locale des terroirs. Mais malgré toutes les dispositions qui l'accompagnent, le constat est qu'aujourd'hui la loi de 1964 a montré ses limites. En effet, les dispositions de cette loi de 1964 se posent en doublure de la tenure foncière traditionnelle qui continue de prévaloir auprès des populations locales entretenant un flou presque total. Elle n'a pas réussi à purger les règles de gestion coutumières qui avaient pourtant motivées leur mise en place. Aussi bien que ces dispositions bannissent la spéculation foncière, celle-ci est monnaie courante dans presque toutes les régions du Sénégal, notamment celles ayant une forte valeur ajoutée (vallée du fleuve, les Niayes, la petite côte,).

Une nouvelle législation foncière est une nécessité tant les impasses sont énormes et les délits de gestion nombreux et souvent en contradiction avec les intérêts du monde paysan. L'objectif de toute politique de développement agricole devra nécessairement passer par une sécurisation des populations autochtones dans leurs terroirs.

Au Sénégal, depuis le milieu des années 1990, un processus de réforme foncière est engagé. En 1996, le gouvernement élabore un Plan d'Action Foncier (PAF) articulé autour des trois options suivantes : le maintien du statuquo; la privatisation des terres du domaine national, l'attribution aux communautés rurales de pouvoirs de cession des terres du domaine national. Le PAF a suscité dès le début des réticences de la part de plusieurs acteurs. En effet, si tous étaient d'accord que le statut était non envisageable, les options libérales et mixtes qu'il prône, feraient disparaitre les petites exploitations familiales tout en favorisant l'entreprenariat agricole. Le risque était le développement du chômage car toute la main d'œuvre agricole ne pouvait pas être absorbée.

En 2000, le gouvernement issu de l'alternance, réfléchit sur les orientations ainsi que sur les modalités de la réforme foncière. En 2004, dans le cadre de l'adoption de la loi orientation agro-sylvo pastorale (LOASP), l'Etat sénégalais a promis une réforme foncière dans les deux années suivant l'application de cette loi. Dans la même année, les producteurs ruraux regroupés au sein du CNCR, ont formulé un ensemble de propositions pour une reconnaissance des droits réels pour les paysans notamment le droit d'usage avec possibilités d'obtenir un titre foncier en cas de nécessité d'une plus grande sécurisation foncière.

Lorsqu'en 2005, le gouvernement sénégalais a décidé de créer une commission nationale de réforme du droit de la terre, celle-ci n'a pas intégré les représentants des producteurs ruraux, au risque de faire des propositions qui ne protègent pas réellement les droits des citoyens, en particulier ceux des couches vulnérables (femmes, jeunes, handicapés etc.) Les conclusions de cette commission de réforme foncière sont toujours attendues. Cependant, si la loi sur le domaine national ainsi que les différents décrets fonciers ne sont pas parvenus à supprimer complètement les modalités de gestion d'inspiration coutumières, quelque soit la place réservée à ces pratiques, l'objectif de toute politique de développement agricole devra nécessairement passer par une sécurisation des populations autochtones dans leur terroirs.

Plaidoyer pour une bonne gouvernance foncière

Disons le clairement, le cadre juridique actuel en matière de gestion foncière au Sénégal révèle énormément de limites quant à la prise en compte des préoccupations des populations en matière de gestion foncière. Les ateliers qui ont procédé à l'analyse du cadre juridique et réglementaire du foncier au Sénégal, ont aussi fait une analyse approfondie quant à ses limites dans une perspective d'une intégration des préoccupations des populations et d'une meilleure efficience des politiques foncières. Cette approche ressort les problèmes saillants suivants : Une hybridité du système foncier qui n'avantage pas toujours l'agriculture, la coexistence du système moderne et du système coutumier aboutit à une gestion hydride du foncier où la règle devient l'exception.

Les terres des principales communautés rurales de Dakar (Yenne, Bambilor, Tivaouane Peul) sont sous les objectifs des spéculateurs fonciers d'autant plus que les nouveaux aménagements de l'Etat (autoroute à péage, projet de nouvel aéroport à Diass, le projet d'urbanisation de Diamniado, etc.) rendent attractives ces zones rurales pour la promotion de l'investissement. Le développement de cet espace urbain passe par une accentuation des inégalités dans la mise en valeur de la terre. En effet, outre l'acquisition des terres à usage d'habitation, il se développe dans ces communautés rurales des acquisitions de terres au profit de l'agriculture d'entreprise que des délibérations frauduleuses des conseils ruraux avalisent. Plusieurs promoteurs ont acquis des terres mettant en périls les petites exploitations agricoles. Les nouveaux propriétaires des vergers n'habitent les contrées. Les habitants de Yenn, Bambilor, Tivaouane Peul etc. ont déploré toujours les ventes des dernières réserves foncières dans la zone des Niayes. Plusieurs projets de lotissement font l'objet de protocoles d'accord très loin des procédures qui garantissent la transparence. Selon le comité consultatif de l'Association des Jeunes de Bambilor, alors que les jeunes de la localité sont incapables de disposer de terres pour construire leur siège social, plusieurs hectares ont été affectés à la coopérative d'habitat des militaires (COMICO). Malgré un dédommagement à hauteur de 7 milliards de l'Etat, des conflits latents risquent d'exploser. Cet accès facile à la terre est dû à la faiblesse du cadre juridique et institutionnel régissant le foncier. Au sein des conseils ruraux, seuls habilités à faire des attributions foncières, le plus souvent le clientélisme politique et le copinage sont à la base décisions d'affectation et de désaffectations très arbitraires. L'évolution en cours tend à faciliter la mainmise sur les réserves de terres par des «entrepreneurs » disposant de moyens financiers issus d'activités extérieures au monde rural.

Cette nouvelle dynamique d'affectation de terres constitue un des points de cristallisation dans presque toutes les collectivités rurales du Sénégal et contribue à braquer les populations rurales et à maintenir la tension vive. La dynamique actuelle, si elle se poursuit sans outils de sécurisation des terres menace l'agriculture périurbaine. Des plans d'occupation des sols (POAS) sont à l'étude pour une meilleure utilisation de l'espace (exemple de Bambilor). L'accaparement des terres est aussi le fait des Etats via des fonds souverains ou des sociétés parapubliques ;

Une recherche-action sur « l'amélioration et la sécurisation de l'accès des femmes au foncier au Sénégal ».

L'ONG Enda Pronat, en collaboration avec divers acteurs regroupés sous le sigle Grafosen (Groupe de recherches et d'action sur le foncier au Sénégal) ont entrepris une recherche-action sur « l'amélioration et la sécurisation de l'accès des femmes au foncier au Sénégal ». Cette recherche a été financée par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI). L'étude s'est faite sur une durée de 30 mois et a été réalisée dans 3 zones éco-géographiques du Sénégal, à savoir les Niayes, le Sénégal Oriental et la Vallée du Fleuve Sénégal. Le Radi est membre de Grafosen et le projet d'amélioration de la gouvernance foncière soutenu par Christian AID et ce projet a beaucoup collaboré.

Le CADL c'est quoi ?

Le centre d'appui au développement local est un service qui concourt dans les limites d'un arrondissement au développement économique et social des communautés rural. Il a été crée en 1960 sous le vocable de CERP (Centre d'expansion rural et polyvalent. C'est seulement en 2005 par le décret 2005-575. Il a changé d'appellation sous le nom de Centre d'appui au développement local pour mieux l'adopter avec ses missions d'encadrement du monde rural.

Il est actuellement rattaché au ministère de la décentralisation et des collectivités locales. Son rôle a été défini par le décret 72 1390 du 04 décembre 1972 portant son réorganisation, le dit décret a été modifié par le décret 75 1230 abrogeant et remplaçant les articles 3 et 4.

Il a pour but :

- D'assister les conseillers ruraux dans l'élaboration et l'exécution des projets locaux de développement
- D'aider à mettre en œuvre les directives relatives aux projets et activités des services techniques qui lui sont transmises par le sous préfet

En effet, le décret 75 1230 du 10 Décembre 1975 abrogeant et remplaçant les articles 3 et 4 du décret 72 1390 du 04 Décembre 1972 portant réorganisation des CERP, stipule en son article 3 relatif aux orientations et objectifs du plan national de développement économique et social que le CADL a pour but :

- D'aider à mettre en exécution les directives relatives aux projets et actions des services techniques qui lui sont transmis par le sous préfet.
- De concourir à l'aménagement des terroirs et villages notamment d'élaborer les plans parcellaires et les dossiers fonciers.
- D'aider à l'amélioration de l'habitat et de l'environnement rural.

Pour jouer son rôle d'assistance et d'appui conseil au près des collectivités locales et des populations.

Le CADL a une équipe polyvalente composée :

- D'un agent d'agriculture
- De deux agents d'élevage
- De deux agents des eaux et forêts
- De deux monitrices rurales
- Quatre maîtresses d'économie familiale rurales

Concernant les moyens mis à notre disposition le CADL ne compte aucun moyen logistique (sans véhicule). Seuls les deux agents d'élevage disposent de moto. Aucun ordinateur, ni matériel d'informatique n'est à notre disposition.

Concernant nos relations avec les collectivités locales, dans le cadre du foncier, nous prenons part ou représentons l'autorité administrative aux réunions de délibération.

Nous appuyons la commission domaniale dans l'étude des dossiers fonciers sur le terrain :

- A l'élaboration des plans de lotissement
- De délimitation des terres du domaine national à usage divers
- A traiter des cas de litige foncier
- Dans le cadre de l'assainissement et de l'environnement.

L'agent des eaux et forêts peut appuyer la CR pour le reboisement, la gestion des ordures. Par le canal de l'agent de l'agriculture, le conseil rural peut demander le constat des dégâts, le suivi des cultures, la distribution des semences. L'agent de l'élevage a la délimitation des parcours de bétail...

Projet d'Amélioration de la Gouvernance Foncière dans les Communautés Rurales de la Région de Dakar

Connaitre le rôle de l'administration dans la gestion foncière

Un encadreur potentiel dans la gestion foncière

En plus du rôle principal qu'elle doit jouer dans le cadastre rural qui constitue un levier important pour une bonne gestion foncière, il n'en demeure pas moins que la direction de l'enregistrement des domaines et du timbre, par le biais des receveurs des domaines apporte sa main expertise en matière de gestion foncière. On atteste le fait que le receveur des domaines agisse au nom et pour le compte de l'Etat ; par dérogation à l'alinéa 2 de l'article 24 du décret 81-557 du 21 Mai 1981, portant l'application du code du domaine de l'Etat, en qualité de rapporteur de la commission domaniale, pour les communes. Ce qui pourrait être le cas pour les Communautés Rurales, même si la loi n'en fait guerre une exigence, pour des raisons prospectives et pratique que l'on expliquera plus loin.

Acela s'ajoute le fait que la DGID, consciente de son rôle sinon important, du moins décisif dans la réalisation des missions qui sont confiées, aux communautés rurales, a entrepris des réformes depuis les années 90 allant dans le sens de faire un maillage fiscal et domanial qui épouse les découpages administratifs. Ce qui à terme verra l'administration fiscale dans une posture d'implantation réalisée à l'échelle des communautés rurales. Parlant du rôle pratique de l'administration fiscale en matière de gestion foncière, la première phase intervient au niveau des procédures d'autorisation de lotir, sollicitées par les communautés rurales, pour lesquelles les services du cadastre et des domaines donnent leur avis. Aussi, n'intervenant pas lors des attributions, mais après, il lui incombe la tâche de régulariser par voie de bail les affectations faites par ces dernières selon la procédure déclinée ci-après : - Demande de régularisation formulée à l'endroit de Receveur des Domaines ;
- Saisine des services techniques du cadastre et de l'Urbanisme :
- Après avis favorable des services techniques, saisine de la CCOD ;
- Après avis de la CCOD, initiation de la procédure d'immatriculation devant aboutir à un décret .

L'accaparement des terres, un nouveau péril

L'atteinte d'une souveraineté alimentaire et l'affectation des terres à des investisseurs pour augmenter les richesses nationales par l'exportation sont au cœur des nouvelles problématiques du développement agricole et des enjeux de la gestion foncière en Afrique. S'il est une réalité qui menace la paix sociale au Sénégal, elle est fortement liée aux différents problèmes que génèrent l'affectation des terres soit à des élites nationales où à des étrangers. Avec les évènements tragiques de Fanaye (dans la vallée du Sénégal, département de Podor au Nord), suite à l'affectation de 20 000 ha de terres à la société Sénégalo-italienne Senethanol, le phénomène de l'accaparement des terres vient encore placer la problématique foncière au cœur des questions socioéconomiques et politiques du Sénégal. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant que ce sont les terres les plus fertiles qui sont visées. Près de 670 000 ha soit 30% des terres arables (étude conjointe IPAR/ACTIONAID/PRONAT) sont concernées. Les transactions foncières sont mal gérées. Les conditions de cession des terres ne sont pas équitables pour les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables (femmes, jeunes handicapés), leurs droits à la terre et aux autres ressources naturelles sont parfois sciemment bafoués.

Ce phénomène s'exprime à travers deux grands axes. D'une part c'est l'extension urbaine qui reste, un facteur de prédation des terres et d'autre part ; Les acquisitions des terres à grande échelle pour l'agriculture d'exportation. du fait qu'avec la spéculation foncière c'est vraiment une réalité récurrente surtout dans les zones à forte valeur ajoutée –forte croissance économique et démographique notamment. La zone des Niayes (Bambilor, Sangalkam, Yène, la petite côte, etc.) constitue un exemple emblématique de cette nouvelle dynamique. Les Niayes constituent une région naturelle située au Nord-Ouest du Sénégal. Cette région couvre la frange côtière et son arrière-pays qui s'étend de Dakar à Saint-Louis sur une longueur de 180 km. La zone offre un paysage particulier caractérisé par des dépressions et des dunes reposant sur une nappe peu profonde, avec une hydrographie jadis riche en lacs et points d'eau. Sa position en bordure de mer et ses conditions écologiques particulières en ont fait une zone de forte attraction pour les populations.

L'une des principales caractéristiques de cette petite région naturelle réside dans le fait qu'elle bénéficie d'un microclimat, grâce à l'influence d'un vent stable, frais et humide (alizé maritime) qui lui permet d'avoir des températures modérées, une forte hygrométrie et de fréquentes rosées nocturnes. L'effet combiné des potentialités biophysiques et de facteurs socio-économiques favorables (marché urbain, concentration de consommateurs et opportunités d'exportation) explique l'essor considérable des exploitations agricoles dans la zone des Niayes. Actuellement, la région fournit 80% des produits horticoles et fruitiers vendus sur les marchés de Dakar. Cependant, l'émergence et la consolidation de ce marché pour les produits agricoles et avicoles est un facteur de prédation des terres arables et une source de conflits liés au contrôle et à l'utilisation de l'espace par les différents acteurs en présence. En effet, les mutations en cour se traduisent par une extension progressive villes au détriment des zones de culture et de l'espace appartenant aux communautés rurales voisines. Le lotissement et la conversion des terres agricoles en terrains d'habitation génèrent des rentes foncières urbaines (marché des transactions foncières, fiscalité, etc.). Cette transmutation de la vocation des terres constitue également, pour certains acteurs, un moyen de renforcer leur positionnement dans l'espace politique local par le biais de la distribution de parcelles à la clientèle électorale. Ces transformations sont sous-tendues par un trait commun, à savoir l'accentuation des dynamiques foncières, dans un contexte où les relations rural/urbain prennent un caractère de plus en plus antagonique. Au Sénégal, à la faveur du lancement par le chef de l'Etat du plan REVA en 2006 et de la GOANA en Avril 2008, il y a eu une demande soutenue de terres cultivables par des promoteurs privés nationaux ou étrangers. Les terres les plus fertiles notamment dans les zones les plus arrosées du pays comme le Delta du Sénégal, et les contours du Lac de Guiers, la vallée de l'Anambé, et la zone périurbaine des Niayes, sont prises d'assaut. C'est ainsi qu'on a noté dans la région de Kédougou dans les Communautés Rurales de Saraya, de Bandafassi et de Tomboronkoto, un privé espagnol a bénéficié de 80.000 hectares pour faire du tourisme ; de même que dans la région de Saint Louis, dans les Communautés Rurales de Ross Béthio, Diama et de Mbane où un privé nigérian et Invest privé et des privés et des autorités et une société Afrinvest ont bénéficié respectivement de 40.000 hectares pour faire de la canne à sucre, 5000 hectares pour l'agriculture,1800 Ha et 2290 Hectares pour l'agriculture, 232208 hectares pour la GOANA et 5000 hectares pour faire du biocarburant Dans la région de Ziguinchor aussi dans la Communauté Rurale de Kafountine un ministre a bénéficié de 20 hectares dans le cadre de la GOANA. Dans la région de Diourbel, à Ngom Ngom, dans le CNRA de Bambey une ministre a bénéficié de 100 hectares dans le cadre de la GOANA. Dans la Région de Thiès, dans la Forêt Classée de Pout, 10.0000 hectares et à Tasséte 125 hectares des Khalifes Généraux ont bénéficié de ces terres pour l'agriculture.

DPG : Discours de Politique Générale du Premier Ministre Abdoul Mbaye

Les Questions Agricoles et Rurales au centre des préoccupations des députés

Selon le premier ministre Abdoul Mbaye si le Sénégal peine encore à assurer sa sécurité alimentaire plus de cinquante (50) ans après son indépendance, c'est en partie à cause des mauvaises politiques agricoles malgré un potentiel appréciable en terre cultivable et en ressources hydriques ; le premier ministre a annoncé les grands projets du chef de l'état d'ici 2013 pour booster le secteur agricole. Faire de l'agriculture le principal levier de la relance de l'économie sénégalaise tel est le choix du chef de l'état ; devant les élus du peuple le premier ministre l'a annoncé ;mais Abdoul Mbaye s'est surtout appesanti sur la manière dont son gouvernement compte atteindre encore cet objectif ; »sans attendre des mesures seront prises pour soustraire notre pays de la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires stratégiques ;et l'acheminer à terme ;et au-delà de la sécurité alimentaire vers l'autosuffisance ;à ce effet le premier défi sera de rendre l'agriculture moins vulnérable aux aléas climatiques , d'élever durablement le niveau de productivité de production pour toutes les variétés cultivées ;ce défi sera relevé d'abord à travers la maîtrise de l'eau ,l'accroissement des aménagements hydro-agricoles notamment dans la vallée ,au niveau du delta du fleuve Sénégal ainsi que dans la vallée de l'Anambé ;les superficies irriguées et exploitées devraient atteindre 250.000hectares.

En Plus de cet ambitieux programme pour la modernisation de l'agriculture le premier ministre a prôné la création d'un label Sénégal dans l'élevage ; autre secteur névralgique de notre économie qui va connaitre en 2013 d'importants bouleversements. De l'avis du premier ministre « la production animale sera modernisée par une forte intégration des progrès de la biotechnologie animales afin d'aller dans le sens de la satisfaction de nos besoin en protéines et en produits laitiers ; l'état engagera dés 2013 un important programme d'amélioration de la santé animale et la mise en place d'un programme pluriannuel et multisectoriel de renforcement des infrastructures et des équipements afin de rendre notre élevage plus compétitif».
Toujours dans cette partie de son discours consacré à l'agriculture et à l'environnement Abdoul Mbaye s'est aussi penché sur la pêche , sur l'aquaculture ;des secteurs à fort potentiel économique qui seront également appuyés pour assurer une meilleure gestion des ressources halieutiques ;pour finir avec l'environnement le chef du gouvernement a réaffirmé la ferme volonté de l'état de faire respecter le principe de pollueur- payeur pour le respect de l'environnement , de lutter contre les feux de brousse , la déforestation, la dégradation des terres et à œuvrer pour la protection des zones humides ; une façon pour notre pays d'assurer la conservation de la biodiversité

Impressions recueillies

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural,

Benoît Sambou s'est félicité du déroulement de l'exercice de la Déclaration du Discours de Politique Générale ; selon lui il a décliné les grands axes du programme du Président Maky Sall notamment ceux portant sur l'agriculture et de l'équipement rural ; il a pris toute la teneur et la quintessence du programme du Président Maky Sall. « Le discours de politique général du premier ministre a été vraiment bien apprécié ;il a bien énuméré les orientations données par le président de la république en matière de notre développement économique de note pays ;il la dit avec brio ,avec des termes assez clairs ;je crois qu'aujourd'hui il ya une amorce de rupture ;en tout cas nous tenons à féliciter le premier ministre qui a su devant l'hémicycle décliner en des termes assez clairs les orientations définies par le président Maky Sall en faisant la synthèse ,la symbiose des programmes de Yonou Yokouté ,des Assises Nationales et de la quintessence de ce que les sénégalais avaient comme préoccupation dans tous les sens ;et comme il la rappelé nous sommes dans l'urgence mais aussi dans la prospective.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural dans la Région de Matam

Le Programme de Mise en Œuvre des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC) bientôt lancé

Les Sociétés d'Intensification de la Production Agricole (SIPA) créées et mises en œuvre par le PRODAM 2 dans la région de MATAM ont séduit le Ministre de l'Agriculture et de l'équipement Rural qui a magnifié tous les efforts déployés pour arriver à ces importants investissements ;c'était lors d'une visite de travail qu'il vient d'effectuer dans la région. Le Ministre est désormais convaincu de l'opérationnalisation du Programme de Mise en Œuvre des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC) qu'il compte lancer très prochainement pour bien marquer la rupture annoncée dans l'agriculture sénégalaise parce que rassuré de ce qu'il a vu sur le terrain ; il s'est ensuite rendu à BOSSEABE où le milliardaire Harouna Dia s'investit dans la lutte contre la pauvreté ; Mr Dia a mis à la disposition des villageois un aménagement doté d'un forage ; des initiatives bien appréciées par Benoît Sambou Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural du Sénégal .

A moins de (5) cinq kilomètres de Ourossogui est implantée une Unité de Production Agricole d'une quarantaine d'hectares ; une expérience pour l'intensification de la production agricole avec un forage et un système goutte à goutte intégré ; c'est une innovation du PRODAM2 destinée à créer des emplois en milieu rural pour les jeunes agriculteurs. De l'avis de Mr Thierno Bâ Directeur Général du PRODAM2 « il y a cent vingt (120) Jeunes qui sont autour de ce programme hommes et femmes qui ont démarré leur premier cycle de production avec l'arachide sur (15) quinze hectares et la pastèque sur (30) trente hectares ; aujourd'hui ils ont déjà vendu la pastèque et ils sont entrain de relancer leur deuxième cycle de production.»

Une initiative de développement agricole et rurale dont s'est félicité le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural ; l'expérience de Thiambé vient renforcer et rassurer le Ministre Benoît Sambou qui compte lancer prochainement le Programme de Domaine Agricole Communautaire .Pour le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural « les SIPAS sont déjà pour nous un prélude de ce que nous voulons faire dans le domaine de l'agriculture pour marquer la rupture c'est-à-dire l'aménagement du territoire par l'agriculture ; donc nous sommes entrain de réfléchir sur un vaste programme de mise en œuvre de Domaines Agricoles Communautaires ; avec les Communautés Rurales comme nous l'avons déjà dit, nous allons nous organiser pour sécuriser , organiser et aménager des territoires affectés à l'agriculture que nous allons mettre à la disposition des populations ; donc ce programme des SIPAS n'est vraiment qu' un prélude et il est bien ficelé et mis en œuvre par le PRODAM que nous saluons

En outre Benoît Sambou s'est rendu dans le département de Kanel notamment à Wendou Bosséabé où il a pu visiter un périmètre de sept hectares emblavés où plusieurs spéculations sont cultivées ; un aménagement d'un immigré du nom de Harouna Dia où les populations s'activent douze mois sur douze grâce à l'implantation d'un forage ; et c'est avec fierté que les producteurs ont présenté au ministre des échantillons de récolte. Au terme de la visite de Benoît Sambou dans le Matam c'est sous une pluie battante que la délégation ministérielle a quitté la région de Matam

Environnement : Atelier de l'UICN /PACO à Dakar

Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement en Afrique de l'Ouest(PREMI)

Atelier de formation/échanges des communications et gestionnaires de l'information environnementale en techniques appropriées de mobilisation et valorisation de l'information. « Valorisation des connaissances environnementales, une efficacité à améliorer »

La capitalisation et la mobilisation des connaissances environnementales ont un rôle fondamental dans le partage des résultats et la mise à disposition des informations essentielles à tous les acteurs et en particulier aux décideurs dans l'exercice de leur rôle et des choix nécessaires pour la bonne Gestion des Ressources Naturelles et le bien être des populations ;en Afrique le l'Ouest ,la réalisation de nombreux projets et programmes existant dans le domaine de la Gestion Durable des Ecosystèmes de l'amélioration et de la sécurisation des moyens d'existence des populations du renforcement du système de gouvernance au niveau local ,national, et régional et de l'adaptation au changement climatique ont généré des résultats importants et promu parfois de nouvelles modes de conservation :cependant en dehors des acteurs impliqués et de leur partenaire les résultats sont très peu diffusés pour répliquer dans d'autres cercles ; ce qui peut se traduire par un faible impact sur les autres catégories d'acteurs notamment les décideurs.

La nécessité s'impose ainsi d'améliorer le travail en synergie des organismes producteurs de l'information puis de renforcer leurs actions de communication auprès des leaders d'opinions de gestionnaires et de la société civile environnementale en générale. C'est pour cette raison que L'UICN à travers l'Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement (PREMI) ambitionne à renforcer le partage des bonnes pratiques et des expériences de gestion durable des ressources naturelles dans la sous région à travers la communication et le plaidoyer sur l'environnement ainsi que le changement climatique.

Grâce à cet présent atelier organisé à Dakar le PREMI ambitionne de doter les communicateurs et les gestionnaires de l'information environnementale de compétences techniques pour recueillir et mobiliser les connaissances en vue de contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles et à une pérennisation des meilleurs pratiques et actions environnementales ; ainsi une trentaine de participants venus d'horizons divers ont pris part l'atelier composés des Organisations Intergouvernementales, des états de l'Afrique de l'Ouest, des parlementaires, des centres de recherche et des universités, des organisations de la société civile ;il a été en outre l'occasion de poser les bases d'un réseau d'échanges capable de réunir en prospective les communicateurs et les gestionnaires de l'information environnementale ,les journalistes et les décideurs de la sous région ;

L'atelier a donné l'occasion aux participants également de réfléchir et d'échanger sur le concept d'information notamment environnementale ,sur les techniques appropriées de recherche, sur les voies et moyens d'un partage correct de l'information et le rôle clé du communicateur et du gestionnaire de l'information pour la mobilisation des connaissances environnementales ; l'accent a été mis sur les potentialités et les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication et les web2.O ; c'est pour cela que l'UICN/PACO s'est proposée de mettre en ligne une plateforme d'échanges de connaissances environnementales à laquelle tous les participants ont été sollicité de participer pour en faire un outil dynamique et fédérateur. A travers la collaboration de tous les acteurs impliqués dans la conservation de la nature, cet outil aspire à devenir un lieu virtuel de capitalisation d'informations contacts document et bonnes pratiques ; le souhait pour l'UICN est qu'il devienne un outil de référence pour la mutualisation des efforts des compétences des connaissances africaines en matière de gestion durable des ressources naturelles.

Awaïss Aboubacar Coordinateur du Projet UICN/PACO

En Afrique de l'Ouest les réalisations des nombreux projets et programmes existants dans les domaines de la gestion durable des écosystèmes ,de l'amélioration et de la sécurisation des moyens d'existence des populations ;cependant en dehors des acteurs impliqués et des partenaires les résultats sont très peu diffusés ;les connaissances et les informations environnementales sont peu utilisées et leurs influence sur les politiques reste faible ;une situation qui pose préjudice à la mise en œuvre de ces politiques ;à travers cet entretien M Awaïss Aboubacar Coordonateur du PREMI revient sur les réponses face à ces préoccupations visant à démontrer la contribution des écosystèmes et les activités connexes à la croissance économique des pays

Agropasteur : Quels enseignements tirés de l'atelier de Dakar ?

Awaïss Aboubacar : Nous nous sommes réunis ici pour voir effectivement comment aller dans le sens d'une mobilisation effective des connaissances environnementales au niveau de la sous région et je crois que l'exercice a consisté à rassembler comme vous l'avez constaté les différents producteurs d'informations environnementales et vous avez également constaté la complexité de la tache en terme de comment valoriser cette opportunité ;mais je crois que d'important idées ont été dégagées et la présence des décideurs aussi nous a permis de voir quel type donc d'informations environnementales mettre à leur disposition ;je crois que l'objectif de l'atelier est atteint ;il reste maintenant à nos différents partenaires d'aller vers le sens de la mise en place de cette plateforme donc d'échanges et de partages d'informations environnementales pour que cet atelier puisse être une totale réussite ; parce que si cette plate forme n'est pas vraiment opérationnelle je crains fort qu'on ait atteint un résultat au terme du processus ;je crois qu'on a jeté les bases de partage de connaissances et on a mis en place une plate forme et nous souhaitons que chacun puisse y contribuer et on verra effectivement dans les mois à venir comment cette collaboration multiple peut conduire au succès ou pas ;je crois que sur cette base maintenant on peut apporter un appui pour rendre opérationnelle certaines recommandations qui ont été proposées lors de cet atelier ;

Le PREMI finit sa première phase d'ici décembre quel bilan tirer de la mise en œuvre de ce projet et les prochaines étapes ?

Je crois que pour le PREMI c'est un ensemble de sept grands projets et qui sont entrain d'être mis en œuvre ;ça va de la gouvernance de l'eau dans les bassins fluviaux ,jusqu'à la question de la mobilisation des connaissances qui nous réunit aujourd'hui ;je cris que sur les questions liées à la gouvernance, sur la problématique des grands barrages, sur les questions liées à l'évaluation économique des zones humides, aussi la mobilisation des connaissances ,le dialogue sur les forêts, nous avons entrain de faire des résultats satisfaisants qui aujourd'hui nous permettent de bâtir la deuxième phase sur un certain nombre d'acquis ;et avec une nouvelle orientation, notamment permettant donc de privilégier un partenariat régional afin donc d'améliorer la gouvernance environnementale, donc des ressources naturelles de notre sous région. Actuellement nous sommes sur cette tache et nous espérons effectivement à la fin du PREMI on va débuter une deuxième phase.

Votre dernier mot ?

Je remercie vraiment tous les participants à l'atelier ; ça été une occasion d'échanger de voir effectivement que dans cette mobilisation de connaissances il ya beaucoup de choses ; parce qu'on a généré beaucoup de connaissance sur le plan environnemental, et tout le monde en est conscient ; mais il faut aller vraiment dans le sens de la partager et de la rendre vraiment accessible à nos différents groupes cibles ; donc ça peut être internationale ou locale.

Entretien avec Mr Racine Kane, Coordonnateur de l'UICN au bureau de Dakar

L'UICN a initié une série de formation des communicateurs et gestionnaires de l'information environnementale sur les techniques d'édition et de diffusion de l'information environnementale dont le premier a été organisé à Ouagadougou au Burkina Faso en décembre 2010,un second atelier a été organisé en juillet 2012 à Dakar pour les communicateurs et gestionnaires de centres d'information et de documentation environnementales sur les techniques appropriées de recherche et de mobilisation des connaissances.Mr Racine Kâne s'est réjoui du choix du Sénégal pour abriter l'atelier avant de revenir largement sur les expériences sénégalaises ; ce qui témoigne pour lui toute la reconnaissance et la vitalité des acteurs qui sont dans le secteur de l'environnement au Sénégal, de leurs sens de l'innovation dans la production le partage et la diffusion de l'information environnementale.

Agropasteur : quels enseignements peut on tirer de l'atelier de l'UICN/PACO sur les partage des connaissances tenu à Dakar?

Racine Kane : Je voudrai me réjouir du choix qui a été porté sur Dakar pour abriter un tel atelier ;ça témoigne de la reconnaissance et de la vitalité des acteurs qui sont dans le secteur de l'environnement au Sénégal ,de leurs sens de l'innovation dans la production le partage et la diffusion de l'information environnementale ;nous avons reçu au cours de ces trois jours, d'intenses échanges entre producteurs de l'information environnementale qui sont confrontés à la question essentielle de savoir comment valoriser cette information une fois qu'elle a été produite ;et l'atelier est allé balayé large pour essayer de voir qu'elle était la diversité de ces acteurs là ;nous avons défini des cibles que sont des décideurs à tous les niveaux local, régional, national et même au-delà et à chaque de ces cibles nous avons essayé de voir quel est le format le plus adapté pour le toucher ;je pense qu'à la fin la question de la valorisation de ces types d'informations a trouvé plusieurs réponses ;parce qu'elle ne peut pas être faite d'une seule façon compte tenu de son caractère diversifié d'informations environnementales et compte tenu également du spectre des acteurs qui reçoivent l'information de façon différente ;je retiendrai pour ce qui me concerne l'idée d'organiser un forum international de capitalisation de l'information environnementale qui se tiendrait je l'espère une fois de plus au Sénégal pour la première édition et qui permettrait de regrouper les acteurs et leurs offres de valorisation de cette information environnementale ;je pense que c'est une excellente chose.

L'autre élément qui est souvent ressorti également c'est l'expérience du bureau du Sénégal en particulière de l'UICN en matière d'assistanat parlementaire ;nous avons vu qu'au Sénégal que nous avons développé avec le parlement un programme qui est le Réseau des Parlementaires Environnementalistes du Sénégal auquel l'UICN a doté d'assistants parlementaires recrutés et payés par l'UICN ce qui a permis de produire des résultats considérables en terme de production de l'information de mise à disposition de l'information mais également d'utilisation de cette information pour voir changer transformer bouleverser transcender les situations.Voilà quelques choses qui ont été discuté de

long en large et qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des participants qui ont même demandé que ces exemple d'assistance parlementaire ,ce modèle puisse être répliqué dans les autres pays où il n'est pas encore mis à disposition ;on a même discuté des possibilités qu'il y aurait d'insérer carrément ce dispositif dans l'administration de l'Assemblée Nationale ou des Assemblées Nationales dans les perspectives d'élargissement.Je pense que c'était véritablement là un cas pratique qui démontrait comment on pouvait trouver une solution sur le comment partager une information environnementale avec des décideurs .

Agropasteur : dans cet élan beaucoup de participants ont demandé d'importer ce modèle d'assistance parlementaire dans les autres pays notamment les parlementaires participants de l'atelier ; quelles sont les perspectives pour l'UICN dans ce sens ?

Nous sommes très ouvert à cela ;je dois dire que dans un premier temps d'ailleurs nous avons effectivement mis en place des assistants parlementaires dans six pays qui étaient partie prenant du PRCM ;chacune de ces assemblées a crée un Réseau de Parlementaires Environnementalistes et à chacun de ces réseaux l'UICN a affecté un Assistant Parlementaire qui auparavant a été recruté suite un appel à candidature ;et puis a été formé au travail d'assistance parlementaire ;et depuis lors nous sommes intéressés à diffuser ce modèle dans les autres pays ;mais d'ores et déjà il y a l'élaboration d'un projet qui est dans le circuit qui devrait permettre d'aller vers les partenaires financier et de faire en sorte qu'ils prennent en charge les assistants parlementaires qui couvriraient l'ensemble des pays couverts par le programme UICN/PACO

L'opérationnalisation des réseaux reste toujours un des facteurs limitant des réseaux, au sortir de l'atelier il y l'idée de mettre en place une plateforme d'acteurs, quel est l'engagement de l'UICN pour accompagner cette plateforme ?

Racine Kane :évidemment nous allons nous atteler dans le cadre de la prochaine phase du PREMI qui est en formulation actuellement à trouver les moyens avec comme je l'espère nos partenaires suédois pour pouvoir véritablement opérationnaliser ces réseaux là ;c'est une demande très forte et cet atelier a produit suffisamment de réflexions suffisamment d'input qui pourront enrichir le document de programme qui est entrain d'être concocté aujourd'hui par nos équipes au niveau national et au niveau régional ;j'ai bon espoir parce que ces financements seront disponibles en temps pour pouvoir justement aider ces réseaux à fonctionner et surtout à jouer leur véritable rôle qui est celui de contribuer à améliorer la situation et à optimiser la valorisation de l'information environnementale ?

Qu'elle perception avez-vous de l'écoute des nouvelles autorités sénégalaises par rapport à l'environnement et de vos relations institutionnelles ?

Pour nous l'état du Sénégal est un partenaire naturel parce qu'il est membre de l'UICN comme tel il contribue à la définition d'abord au niveau international à chaque fois qu'il ya des congrès de l'UICN ;à la définition des politiques menées par l'organisation elle-même au niveau global mais en temps que membre l'état du Sénégal participe au Comité de Pilotage au Comité des membres de l'UICN et là aussi dans l'optique d'un programme unique que nous appelons dans notre système » the One Program) il est appelé à participer à l'élaboration de notre programme c'est-à-dire le programme de l'UICN Sénégal mais également participer à la mise en œuvre de ce programme ;nous l'avons expérimenté plusieurs fois par le passé avec le Parc de Djoud, le Plan National de Gestion du Djoudj où l'état du Sénégal a rôle très fort avec la Direction des Parcs Nationaux et des Eaux et Forêts ;nous l'avons également plus récemment dans le cadre de tous les projets que nous mettons en œuvre notamment la Réserve de Biosphère du Delta du Fleuve Sénégal où là également le point focal national du programme qui a été pris en charge et financé par l'UICN était le Conservateur du Parc ;donc pour nous l'UICN, nous avons une oreille très attentive des autorités étatiques et nous nous en félicitons longuement et largement ;je dois dire également pour la petite histoire que quand nous installions les Assistants Parlementaires à l'Assemblée Nationale du Sénégal cette assemblée était d'alors dirigée par l'actuel président de la république qui était à ce moment au poste de Président de l'Assemblée Nationale ;et il avait vraiment pesé de tout son poids pour que l'installation des Assistants Parlementaires se déroule dans de bonnes conditions ;et c'est ce qui s'est passé nous avons donc bon espoir qu'avec les nouvelles autorités ce sera une continuité mais renforcé pour la mise en œuvre de notre programme ;

Votre denier mot ?

Eh bien !seulement féliciter encore une fois le journal Agropasteur pour la place éminente qui est la sienne dans la question environnementale ,le rôle que vous-même vous avez joué et qui aujourd'hui à chaque occasion comme cet atelier qui vient de se tenir démontre un peu de cette vision prospective que cet organe a toujours eu et qui se démontre chaque jouer par rapport à la prégnance des questions environnementales dans le développement ;je pense qu'il faut saluer cette vision là ;il faut surtout la renforcer et si dieu nous prête vie l'UICN continuera d'apporter sa contribution à cela.

Babacar SENE

Coopération Sénégal Israélienne

Formation sur les techniques d'irrigation et le maraîchage

Une trentaine de jeunes venus de l'intérieur du pays ont suivi la Formation qui porte sur les techniques d'irrigation et le maraîchage à Mbour ; l'objectif visé à travers cette formation est de renforcer la capacité des bénéficiaires aux techniques d'irrigation économe en eau pour leur permettre à leur retour dans leurs localités respectives d'être des formateurs et d'initier des projets à l'instar des projets Israélien dénommés TIPA.

De l'avis de l'expert israélien formateur « cette formation va couvrir un éventail de sujets qui concernent des sujets clés en production agricole ;on va essayer dans le cadre bien entendu limite des deux semaines qu'on aura ensemble de couvrir les thèmes principaux liés à l'irrigation ;et je sais que le Sénégal qui est au nord à la limite du sahel est la maîtrise de l'eau qui devient un facteur limitant est un élément clé dans la production et on va aussi couvrir pendant cette formation tous les éléments qui sont liés à la fertilisation et on va mettre aussi l'accent sur la fertilisation à travers le système d'irrigation. L'acquisition de ces techniques économes d'eau permet de contribuer à la gestion de terres accroitre la production pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire . De l'avis de l'initiateur de cette formation » pour exemple l'Egypte qui est la première agriculture africaine ,il ne pleut presque pas en Egypte ;le Maroc qui a un potentiel eau estimé à 39 milliards de mètres cubes d'eau par an parvient à irriguer plus d'un million deux cent mille hectares ;le Sénégal qui a un potentiel eau estimé à 41 milliards de mètres cubes n'arrivent pas à irriguer plus de 70.000 hectares ;donc vous voyez que si on met l'accent sur l'agriculture irriguée ne serait ce qu'on parvienne à irriguer 300.000 hectares, le Sénégal non seulement sera autosuffisant mais sera aussi excédentaire et pourra facilement exporter. A l'issue de ce stage de formation les techniques d'analyse des sols son interprétation, l'application des pesticides l'initiation au micro irrigation seront maitrisés.

Babacar Séne

Madame AMITAI, l'Adjointe de l'Ambassadeur d'Israël

Je voudrai sincèrement remercier les experts, Enda et vous du travail accompli et de doublé d'une grande motivation ; nous avons en Israël à propos d'un étudiant en agriculture qui approche un vieux fermier et lui dit »vos méthodes sont très démodées, et je ne serais pas étonné si cet arbre ne donne même pas dix(10) kilogrammes de pommes ;et le fermier lui répond :je ne cesserai pas étonné non plus c'est un manguier ;les deux domaines sont importants ;apprendre l'agriculture de manière professionnelle universitaire afin de la développer et voir l'expérience pratique dans le champs pour connaitre le travail de manière personnelle ;je pense que ce cours allie les deux aspects ;il a porté l'agriculture moderne, et académique et s'y rajoute la longue expérience des experts et de l'agriculture israélienne ;j'espère que vous avez trouvé ce cours utile et enrichissant ;et j'espère que vous pourrez utiliser ces nouvelles connaissances dans les champs ;il est de votre sensibilité d'acquérir plus d'expériences et d'essayer d'obtenir une meilleure agriculture en Afrique ;je voudrai vous souhaiter tous bonne chance et vous souhaiter un grand accomplissement dans l'agriculture sénégalaise sans oublier de confondre dans mes remerciements Mr Alioune Diouf pour sn travail et sa disponibilité. Yalla yalla beey sa tool !»

Suite de l'entretien

Excellence l'Ambassadeur d'Israël au Sénégal Dr Eli Ben Tura

entre le Sénégal et l'Israël ;maintenant je viens de parler avec le ministre sénégalais de l'agriculture pour finaliser les dates où nous allons les trois ensemble ;et dés qu'on ait signé l'accord tous les trois ensemble(Sénégal Israël et l'Italie) nous allons démarrer les TIPA un niveau très haut ;nous avons dix millions d'euros qui attendent d'être dépensés dans le projet et comme je l'ai dit il ya un expert israélien qui va venir au Sénégal pour y rester ;en plus d'autres experts viendront pour toujours renforcer ;tout cela va accroitre le volume d'échanges dans le domaine de l'agriculture entre Israël et le Sénégal ;

Quelle lecture faires vous de l'Importance des relations sénégalo-israéliennes

Vous savez comme je suis Diplomate et Professionnel loin du champs politique mais j'ai toujours essayé d renforcer la promotion des relations entre les deux pays ;je peux constater et affirmer que les relations entre Israël et le Sénégal sont excellentes et j'ai vraiment souhaité de voir un ambassade sénégalais en Israël ;parce que je pense que c'est comme un avion qui a un seul moteur ;nous devons avoir deux moteurs un ici à Dakar et un moteur aussi doit être là-bas à Jérusalem ou à Tel Aviv ;et alors ça va amplifier et renforcer davantage les relations entre les deux pays ;j'estime que nos relations sont excellentes ;nous recevons plusieurs visites officielles d'autorités sénégalaises en Israël ;nous allons avoir une conférence sur les énergies renouvelables nous espérons que le ministre de l'énergie va assister ;une autre conférence sur la sécurité dans la quelle nous souhaitons que le ministre en charge de la sécurité intérieure y assiste ;nous souhaiterons même au-delà d'avoir des échanges au niveau ministériel entre les deux pays ;le Sénégal est un pays très important en Afrique de l'Ouest surtout quand nous voyons ce qui se passe autour de lui avec une instabilité inquiétante cela nous donne force et raison de considérer la position et le statut du Sénégal dans cette région comme un pays stable démocratique qui joue un rôle très important en Afrique de l'Ouest ;ça nous le voyons et va certainement encourager les relations entre les deux pays.

Agropasteur votre dernier mot ?

SE Dr Eli Ben Tura : je vous remercie beaucoup et je voudrai dire que vraiment j'ai trouvé ici des amis ça me donne énormément de plaisir parce que le plus important comme richesse je l'ai toujours dis c'est la personne ; si vous avez les personnes le reste n'est rien ;il ya pas plus grande richesse que la personne ;je me retrouve ici et c'est une très grande chose pour moi. J'ai découvert le plat national « tiébou dieune « et j'ai mangé aujourd'hui même du « tiébou dieune » que j'adore ; j'aime aussi, le yassa poulet ; pour le langage ouolof j'essaye davantage de renforcer mon français pour conquérir le ouolof mais « yalla yalla beey sa toll »

Excellence l'Ambassadeur d'Israël au Sénégal Dr Eli Ben Tura

« J'ai vraiment souhaité de voir un ambassadeur sénégalais en Israël»

Son Excellence Eli Ben Tura vient de boucler au Sénégal sa première de fonction en tant que Ambassadeur Plénipotentiaire de l'état d'Israël au Sénégal ; une opportunité saisie pour passer en revue l'état de la coopération entre le Sénégal et l'état d'Israël ; c'est un diplomate chevronné qui se sent bien plus sénégalais que le sénégalais au Sénégal comme il aime à le dire ;il avait la chance dés sa nomination comme ambassadeur au Sénégal d'accueillir un groupe de journalistes sénégalais en Israël au nombre de six qui constitue son noyau dur aujourd'hui sur les relations israélo-sénégalaises ; il avait pris un challenge pour son premier poste d'ambassadeur qu'est le Sénégal d'approfondir les relations israélo/sénégalaises et intensifier les activités entre les deux pays ;un an durant il passe en revue avec nous l'état des relations Israélo Sénégalaises. Dr Eli Ben Tura est venu directement de Jérusalem où il a travaillé au département des relations internationales ;mais auparavant il a été nommé tour à tour comme Ambassadeur d'Israël en Grèce ,puis en Afrique du sud et en Philippines avant de venir au Sénégal ; c'est un diplomate très chevronné et très engagé sur les aspects de Développement Durable où il a toujours défendu les causes aussi bien au niveau des Nations Unies qu'au niveau des instances internationales ;fort de ces atouts il a toujours cru que tout ce background devrait pouvoir l'aider dans l'accomplissement de son travail qui lui est confié qui est le socle du Développement ; récemment l'ambassade d'Israël au Sénégal a parrainé le concours de récital de Coran organisé par la Télé TSL le 13 aout 2012. Eli Ben TURA a offert aux 3 gagnants chacun une enveloppe de 250 mille, 100 mille et 50 mille frs cfa.il a en outre organisé durant le ramadan la distribution des dattes traditionnelles à ses partenaires et organisé un ndogou à l'intention des imams le 7 Août 2012 à sa résidence. Avec lui nous avons fait le bilan d'un an de fonction au Sénégal et passé en revue l'état de la coopération entre le Sénégal et l'Israël mais aussi avec le reste du monde.

Propos recueillis par Babacar SENE

Agropasteur : après un an de travail quel bilan faites vous de la coopération entre les deux pays ?

Domaine de l'agriculture

SE Dr Eli Ben Tura : il ya plusieurs activités que je continue à faire qui ont été démarrés par mon prédécesseur ;j'espère les densifier et les approfondir pour aller plus loin ;nous avons quatorze sites de TIPA c'est la formation dans les domaines de l'irrigation au goutte à goutte à basse pression ; j'ai trouvé une dizaine de sites(10-12) et maintenant j'ai ajouté deux grands sites qui sont plus commerciales et c'est une chose que je compte continuer et étendre ;cela veux dire je voudrais transformer les sites et les activités à un niveau plus commercial ;parce que jusqu'à aujourd'hui c'était des sites de démonstration de formation pour un changement des mentalités des paysans afin qu'ils comprennent qu'on peut travailler la terre non seulement une fois par an mais deux et mêmes trois campagnes par an ;et c'est à de l'irrigation que l'on rompt la dépendance de la pluviométrie ;en plus pour cela nous avons envoyé plusieurs personnes comme nous l'avons toujours fait en Israël pour la formation dans les domaines de l'agriculture ;

Nous avons eu les mois derniers, une formation ici dans la région de Thiès plus précisément dans le département de Mbour où plus de trente personnes ont suivi la formation ; j'espère que nous allons continuer sur cette lancée pour faire profiter le maximum de personnes sur place ; j'attends un expert israélien qui viendra au Sénégal pour y rester pour disposer de toujours quelqu'un qui peut mener ces activités tout le temps

Dans le domaine de la culture, des arts et des loisirs des artistes israéliens sont venus au Sénégal dans le cadre du festival de jazz de saint louis ;ils ont donné du spectacles aux enfants, aux orphelins aux handicapés et tout cela était très émotionnel ;

Domaine de l'énergie

Nous allons au mois de novembre participé à la Foire sur les énergies renouvelables et pour cela un expert israélien sera à Dakar pour animer une communication à travers un panel d'experts en collaboration avec Excaf, l'Ambassade de l'Allemagne et l'Ambassade d'Espagne ; en même temps j'espère que plusieurs compagnies israéliennes vont participer ; pour ça nous avons pris un grand stand où nous allons démontrer différentes choses dans le domaine de l'énergie renouvelable ;

Domaine de la médecine et de la santé

Plusieurs choses ont été faites ;nous avons envoyé un enfant pour son opération du cœur ;d'ailleurs vous l'avez vu lors de votre séjour en Israël à l'hôpital des enfants ;il est revenu parfait en très bonne forme ;et maintenant nous allons entreprendre d'autres choses avec l'Hôpital Le Dantec dans le Département de Néphrologie pour les reins, ,le Dialyse ; nous avons mis en contact l'Hôpital le Dantec avec un hôpital en Israël et nous voulons faire une action de très grande envergure ;et je pense que ça va bien marcher parce que nous avons établi un département de Dialyse en Sierra Léone qui n'existait pas là bas ;quatre machines ont été installées avec la contribution de l'hôpital d'Israël en Sierra Léone ;nous voulons faire une action trilatérale cela veut dire Israël qui va contribuer pour les machines et les équipements, les docteurs du Sénégal seront envoyés en formation en Sierra Léone pays d'accueil ;comme ça c'est un partenariat trilatéral ;l'Hôpital le Dantec a donné son accord ;je suis dans l'attente et j'espère accueillir les israéliens ici au Sénégal avant qu'ils soient acheminés en Sierra Léone dés le mois prochain ;

Domaine du dialogue interreligieux

Ça fait partie même du dialogue interculturel et c'est très important pas seulement d'avoir des relations avec les gouvernements c'est-à-dire les officiels les autorités des autres pays ; c'est d'ailleurs plus important d'avoir directement des contacts avec les peuples ; c'est « du people to people » ; et cela constitue une très profonde couche de relation entre les pays ; et nous le faisons

comme on a fait avec le dialogue interreligieux. Dans cet élan nous avons eu des contacts avec nos amis imams du Sénégal que nous avons invité chez moi pour la rupture du jeûne ; ce que nous saluons ; des visites seront organisées avec des personnes religieuses sénégalaises en Israël ou des personnes religieuses israéliennes au Sénégal ; nous allons participer au colloque en novembre où nous aurons souhaité la participation d'un Rabin israélien pour assister à ce colloque ;cela a plusieurs dimensions ,voire plusieurs couches qui peuvent dynamiser le dialogue interreligieux et interculturel ;

Coopération bilatérale avec l'Italie au Sénégal

Ça c'est une chose pour l'avenir un avenir très proche ; c'est-à-dire finalement nous sommes arrivés à signer l'accord entre l'Italie et le Sénégal ; l'accord est aussi finalisé

Tabaski 2012

Mme Aminata Mbengue déroule sa feuille de route

Mme le ministre de l'élevage Aminata Mbengue Ndiaye en concertation avec les acteurs ; elle prend de l'avance pour minimiser voire aplanir toutes les contraintes éventuelles pouvant provenir de la Tabaski 2012.les principales mesures arrêtées de commun accord avec les différents acteurs ont été fixés définitivement à l'occasion du conseil interministériel organisé à cet effet et qui a été présidé par le Premier ministre.

Prévue entre le 25 et 27 Octobre 2012 ,la tabaski 2012 se prépare activement ;pour approvisionner correctement le marché nationale en moutons de tabaski plusieurs réunions de concertations ont été organisées avec les acteurs de l'élevage ;en attendant la tenue du conseil interministériel consacré la tabaski sous l'égide de la primature de nombreuses appréhensions relatives à la disponibilité en qualité et en quantité de moutons ont été abordées ;entre autre il ya d'abord les questions de sécurité et de facilitation. Mme le Ministre de l'Elevage maitresse d'œuvre de toutes ces actions rassure que »les gens veulent être mis en confiance pour pouvoir importer ou pouvoir faire venir les moutons des zones de production vers les zones de vente ;ce que les éleveurs ont soulevé comme problèmes c'est des problèmes de sécurité car souvent la sécurité n'est pas suffisante.Autre nœud gordien c'est le financement des opérations de tabaski ; cette année à cause d'un trou d'impayés importants le FONSTAB n'interviendra pas ; par contre plusieurs banques et institutions de micro finance ont déjà annoncé leur disponibilité à participe à la bonne marche de la tabaski à côté des chambres de commerce. Pour Mme Aminata Mbengue Ndiaye «certains ont évoqué des lenteurs parce que donner un financement pour une opération un mois avant la tabaski ça permet certes à des commerçants d'aller acheter et venir vendre mais pais avec de très gros bénéfices ;alors que si c'est à six mois à l'avance qu'ils ont reçu ces financements, ils peuvent faire de l'embouche, avoir de meilleurs produits sur le marché et avoir de bons profits lorsqu'ils vont arriver à la vente ; ». Pour le moment l'essentiel du marché sénégalais en moutons est approvisionné à partir de la Mauritanie et du Mali ; à terme l'ambition de Mme le ministre de l'élevage est d'arriver à couvrir entièrement la demande nationale à partir du cheptel local ; pour cela l'accent sera mis sur l'hydraulique pastorale et la culture fourragère.

Les mesures pour faciliter l'approvisionnement en moutons

Le gouvernement a pris une série de mesures pour faciliter l'approvisionnement du pays en petits ruminants lors de la prochaine fête de Tabaski, assure le Premier ministre Abdoul Mbaye, dans un communiqué reçu, vendredi à l'APS. Il s'agit de :

- l'assouplissement du contrôle,
- la réduction du nombre des postes de contrôle au strict nécessaire,
- l'exonération des droits et taxes

et l'autorisation de la présence, à bord de chaque camion ou wagon, d'au plus trois bergers chargés de la surveillance des animaux transportés, a précisé Abdoul Mbaye.

Ces mesures sont applicables à ces petits ruminants dans la période du 10 septembre 2012 au 15 novembre 2012 au niveau des frontières, le long des axes de convoyage et sur le parcours ainsi qu'au niveau des zones d'attente et de point de vente", a indiqué le Premier ministre, cité par la même source. Ces dispositions entrent "dans le cadre de la politique de réduction des coûts des produits alimentaires et sont de nature à rendre ces animaux disponibles à des prix accessibles aux populations", a dit Abdoul Mbaye.